

REPUBLIQUE DU SENEGAL



UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

(I.N.S.E.P.S)

Mémoire de Maîtrise ès Sciences et Techniques de l'Activité
Physique et du Sport

(S.T.A.P.S)

Thème:

L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET
SPORTIVE DANS DES ETABLISSEMENTS ELEMENTAIRES
PUBLICS ET PRIVES DU DEPARTEMENT DE DIOURBEL :
ANALYSE ET PERSPECTIVES

Présenté et soutenu par:
M. Ousmane Diouf

Sous la direction de :
M. Jean Faye
Professeur à l'INSEPS
Maitre de Conférences

Année universitaire 2011-2012

SOMMAIRE

DEDICACES

REMERCIEMENTS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ABREVIATIONS

RESUME

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE	4
PRESENTATION DE LA REGION DE DIOURBEL	4
I-1. Etude du concept d'EP	7
I-2. Importance de l'EPS dans le développement global de l'enfant à l'école élémentaire.....	8
I-3. Rappels des programmes en EPS et des Instructions officielle (I.O).....	11
I-3-1. Au cours d'initiation (C.I) et au cours préparatoire (CP).....	12
I-3-2. Du cours élémentaire première année (CE1) au cours moyen deuxième année (CM2).....	12
I-3-3. Les objectifs de l'EPS à l'école élémentaire	13
I-3-4. La Méthode du procédé de la Compétition Multiple par Equipes (CPME).....	15
CHAPITRE II : METHODOLOGIE, PRESENTATION ET ANNALYE DES RESULTATS	18
II-1. Méthodologie.....	19
II-1-1. La population de l'étude.....	19
II-1-2.L'instrument de collecte des données.....	20
II-1-3. Protocole.....	20
II-1-4. La collecte des données.....	20
II-1-5. Les limites de l'enquête.....	20
II-1-6. Traitement des données.....	21

**L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS DES ETABLISSEMENTS
ELEMENTAIRES PUBLICS ET PRIVES DU DEPARTEMENT DE DIOURBEL :
ANALYSE ET PERSPECTIVES**

II-2. Présentation et Analyse des Résultats.....	22
CHAPITRE III : DISCUSSION DES RESULTATS.....	43
III-1. La situation de l'EPS dans l'enseignement primaire au niveau des deux secteurs (privé et public).....	43
III-2. Les difficultés qui se posent à l'enseignement de l'EPS.....	44
III.3 La place accordée à l'EPS dans l'enseignement élémentaire.....	46
CONCLUSION ET PERSPECTIVES :	47
Conclusion.....	48
Perspectives.....	50
Bibliographie.....	52
Annexes.....	54

DEDICACES

Après avoir rendu grâce à **Dieu**, l'éternel, le tout puissant, le Miséricorde, le maître des cieux et de la terre, à son prophète Mohamed (PSL), à **Cheikh Ahmadou Bamba**, à **Serigne Fallou**, à **Serigne Chérif Fallilou**.

Nous dédions ce travail :

- ❖ A notre mère **Fatou Faye (Ndiengta)** pour l'amour qu'elle ne cesse de nous apporter, a son dévouement pour notre réussite. Ce travail est le vôtre maman, vous avez été d'un précieux apport pendant les moments difficiles. Ce travail est le fruit de vos innombrables sacrifices et de vos prières dévouées. Pas un seul instant qu'on ne pense à toi, on aurait tellement voulu te garder plus longtemps, te voir sous nos yeux telle que la bonne mère que tu as toujours été pour nous. Le seigneur t'a arraché a cette vie, mais prions pour qu'il te donne une vie meilleure et t'accueille dans le paradis des élus.

Nous ne t'oublierons jamais, à jamais dans nos cœurs, et nos esprits.

- ❖ A notre père **Moustapha Diouf** qui nous a rendus courageux, et qui nous a façonnés à son image. Vous n'avez jamais ménagé aucun effort pour notre réussite.

Que Dieu vous accorde longue vie et une santé de fer pour que vous puissiez savourer les fruits de votre labeur.

- ❖ A mon père et tuteur : **M. Malick Guéye** et ses femmes tata **Ami** et **Mame Fatou** ; nous ne trouverions jamais les mots exacts pour vous remercier de votre profonde gratitude envers nous. Vous n'avez cessé de nous soutenir.

Nous vous souhaitons longue vie, beaucoup de bonheur et une bonne santé.

- ❖ A ma marraine **Rokhaya Diouf** et son époux **Mara Diagne** à Diamaguene qui m'ont beaucoup soutenu.
- ❖ A mon frère **Moustapha Diouf** et son épouse **Ndella Gningue**,

Que Dieu protège votre union pour la vie et bénisse vos enfants.

- ❖ A tous mes oncles maternels et paternels et leur famille

Tonton Mbaye, Djiby, Matar, Saliou Dieng, Abdou, El'hadji Sene, Mbaye Dieng

- ❖ A mon homonyme **Ousmane Séne** et sa femme tata **Ami Séne**

Pour ton affection, ton amour et ta patience à suivre mes pas depuis l'enfance jusqu'à nos jours.

- ❖ A toutes mes tantes et leur famille

Soukeye Faye, Fatou Birame, Fatou Faye, Sokhna Mboup, Khady

- ❖ A la mémoire de **Mame Mbayang** qui fut plus qu'une grand-mère pour moi et qui a tout fait pour nous .Qu'Allah l'agrée dans sa miséricorde et l'accueil dans son paradis.
- ❖ A ma sœur **Ndeye Diouf** et son époux **Saliou Dieng** qui m'ont beaucoup soutenu pour la réussite de ce travail.
- ❖ A mes frères et sœurs : Modou Diouf, Iboulaye, Adama, Djily, Aliou, Zale Gueye, Sogui, Ndeye Diouf, Deguene, Seni, Zale Diouf, Yacine Gueye ,Codou, Ngoma, Mbacké Diouf, Ibrahima, Amdy Mama Diouf, Mame Fatou, Ami Guéye, Lamine, Soule Basse, Malick Basse, Diadia, Matar Diouf, Mbene Ndiaye, Awa Faye, Pape Birame, Pape Moussa, Daba Mbaye, Mami Ndiaye, Ana Sagna, Sophie Senghor, Aissatou Cissé, Séni Cissé, Séni Senghor.

Restons unis pour continuer à former la grande famille que nous avons toujours été.

❖ A mes neveux et nièces :

Modou Fall Dieng, Daouda, Khadim, Fatou Dieng, Mboba, Codou Faye, Modou Faye, Sidi, Mandiaye, Idy

❖ A mes cousins et cousines : Codou Dieng, Kiné Dieng, Seynabou, Khadim, Talla, Mbaye, Babacar, Assane, Modou Dieng, Khadim Baye Mame, Pape Dieng, Moussa, Serigne Saliou, Ibrahima Faye

❖ A tous mes amis :

Mamadou Gueye (koto), Ibrahima Sow (ndiogs), Omar Bayo (pitié), Ibou Diop (Tyson), Balla Samb, Sélé, Fallou, Cheikh Mbacké, Mbaye Mbodji, El 'hadji, Salif Sall, Pape Diéye, Babacar Ndongue, Ibou Diéye ,Demba, Matar Sylla, Basse Ndiaye, Bara Ndiaye, Grand Ndiaye, Alassane Kane, Mamoune, Baba, Baye Mame, Aliou Sene, Pape Gana Ndiaye, Jules Diallo, Zale Basse, Ameth Sene, Makhoudia, Sidi Fall, Baye Mbaye ,Khadim, Abdoulaye Diallo.

Sachez que je ne vous considère pas seulement comme des amis mais comme des parents.

Soyez tous honores à travers ce travail.

REMERCIEMENTS

- ❖ A mon directeur de mémoire Monsieur Jean Faye (professeur à l'INSEPS et Maitre de conférence).

Malgré vos occupations multiples, vous avez accepté de diriger ce travail avec disponibilité, générosité et rigueur.

Nous ne trouvons pas les mots pour vous exprimer notre profonde gratitude.

- ❖ A tous les professeurs et encadreurs de l'INSEPS.

Nous ne vous remercierons jamais assez pour les connaissances que vous nous avez inculquées.

Merci pour votre collaboration dans cette étude et bon courage pour le reste de la formation.

- ❖ A Ibou Mbaye et son épouse Mame Diarra
- ❖ A toute la famille DIOUF

Merci pour vos prières, vos encouragements et tout le reste.

- ❖ A mes camarades de chambre

Mbagnick, Abdourahmane (baye fall), Thierno Badji, Aziz Sané, Bamba Diarra.

- ❖ A tous mes camarades de promotion : 33^{ème} promotion.

Merci pour les moments de joie et de »galère« que nous avons passés ensemble. Que Dieu nous donne la force de terminer notre formation pour pouvoir servir honnêtement notre pays.

- ❖ A Grégoire, Djiby Séné et Anastasie de la bibliothèque.

Merci pour votre disponibilité.

A tous les étudiants et à tout le personnel de l'INSEPS.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Récapitulatif de la distribution des questionnaires.....	22
Tableau II-1 : Répartition des enseignants selon la provenance et le sexe au niveau de l'école élémentaire Privé	23
Tableau II-2 : Répartition des enseignants selon la provenance et le sexe à l'élémentaire public.....	24
Tableau II-3 : La répartition des enseignants par niveau de classe d'enseignement.....	25
Tableau III : Le nombre d'enseignants qui connaissent les textes réglementant la pratique de l'EPS.....	25
Tableau IV : Le pourcentage des enseignants qui connaissent et disposent ou pas des textes qui réglementent l'EPS à l'école élémentaire.....	26
Tableau V : Les pourcentages des enseignants qui ont reçu une formation de base en EPS.....	26
Tableau VI : Le niveau de conformité de la pratique par rapport aux textes qui régissent l'EPS selon les enseignants.....	27
Tableau VI-(1) : Les raisons de non pratique de l'EPS par rapport aux textes qui la régissent.....	27
Tableau VII : Le pourcentage des élèves qui aiment l'EPS.....	28
Tableau VIII : La pratique de l'EPS est –elle effective dans votre école.....	28
Tableau IX : Les méthodes utilisées en EPS par les enseignants.....	29
Tableau X : Niveau de participation à l'UASSU.....	29
Tableau X-(1) : Les raisons évoquées par la non participation à l'UASSU selon les enseignants.....	30
Tableau XI : Les difficultés qui peuvent se poser pour l'enseignement de l'EPS.....	31
Tableau XII : Le pourcentage des enseignants ayant fait une planification mensuelle ou annuelle de l'EPS.....	32
Tableau XIII : Importance de l'EPS en tant que discipline enseignée à l'école selon les enseignants.....	32
Tableau XIII-(1) : Raisons de l'importance de l'EPS à l'école selon les enseignants.....	33
Tableau XIV : Les pourcentages des enseignants qui dispensent des cours d'EPS.....	34
Tableau XIV-(1) : Raisons pour les quelles des enseignants ne dispensent pas de cours ...	35

**L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS DES ETABLISSEMENTS
ELEMENTAIRES PUBLICS ET PRIVES DU DEPARTEMENT DE DIOURBEL :
ANALYSE ET PERSPECTIVES**

Tableau XIV-(2) : Raisons pour les quelles des enseignants dispensent des cours... ..	36
Tableau XV : Les pourcentages d'enseignants qui bénéficient de soutien pédagogique ou de service d'une personne ressource.....	37
Tableau XVI : Taux d'enseignants qui bénéficient de services ou soutien pédagogiques.....	38
Tableau XVII : La disponibilité d'infrastructure pour la pratique de l'EPS.....	39
Tableau XVIII : La disponibilité de matériels pour l'enseignement de l'EPS.....	39
Tableau XIX : Le taux d'enseignants qui disposent d'une documentation en EPS.....	40
Tableau XX : Les pourcentages d'enseignants qui affirment que l'EPS devrait figurer ou pas parmi les discipline retenues à l'examen.....	40
Tableau XX-(1) : La prise en compte de l'EPS dans les examens et compétitions.....	41
Tableau XX-(2) : Le non prise en compte de l'EPS dans les examens et compétitions.....	42

LISTE DES ABREVIATIONS

APS : Activités Physique et Sportives

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnel

CONFESJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports qui ont le Français en partage

EPS : Education Physique et Sportive

INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire du Sport

I.O : Instructions Officielles

MEN : Ministère de l'Education Nationale

PCME : Procédé de Compétitions Multiples par Equipe

UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

RESUME

L'éducation physique et sportive, pratiquée de plus en plus dans les milieux scolaires, se présente de nos jours, comme un enseignement global. Elle contribue au développement des qualités physiques et à la formation intellectuelle morale et sociale de l'enfant pour son épanouissement totale de l'école maternelle à la terminale. Mais malgré ces avantages, de nombreuses difficultés freinent aujourd'hui son enseignement au niveau de l'élémentaire surtout. Ceci nous a poussés à effectuer une analyse de « l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans des établissements élémentaires publics et privés du département de Diourbel ».

Pour réaliser notre étude, nous avons utilisé une méthode d'enquête. Cela a fait l'objet d'un questionnaire auquel quatre vingt deux (82) enseignants dont soixante (60) dans le public et vingt deux (22) dans le privé ont répondu.

Nos résultats nous ont permis de mieux connaître la situation de l'EPS dans l'enseignement privé et public. Même si elle favorise le développement corporel, psychologique et social de l'enfant cette discipline rencontre toujours des obstacles à son rayonnement. Nous pouvons noter aussi la négligence de certains enseignants à l'égard de cette discipline qui constitue également des facteurs limitant son enseignement à l'école élémentaire. Mais cette crise est beaucoup plus apparente dans le public et est due au manque de matériel et d'infrastructures. Face à ces problèmes, s'ajoute le manque de formation des enseignants qui est un facteur limitatif de cet enseignement.

En conclusion, nous pouvons retenir que malgré les problèmes qui la secouent, l'EPS joue un rôle important dans l'institution scolaire. Comme la stipule les Instructions Officielles, l'éducation physique est une partie intégrante de l'éducation de l'homme dans sa totalité et dans ses dimensions : psychologique, affective, physiologique et morale. Cependant, force est de reconnaître que sa place est incontestable et incontournable dans le système éducatif sénégalais.

INTRODUCTION

L'école est le lieu où le « maître » va aider l'enfant à se constituer des méthodes de travail efficaces et rigoureuses étayées par des connaissances solides et des notions qui permettront de saisir la signification des choses. Elle doit s'occuper de l'enfant dans sa totalité, et ce pour son équilibre et son épanouissement.

Dès lors, sa mission essentielle est d'inculquer à l'enfant des valeurs, de la connaissance du savoir, et du savoir-faire qui doit porter sur les domaines cognitifs, affectif et psychomoteur.

Le corps éduqué se révèle apte aux mouvements de qualités supérieures impliquant la vitesse, la précision, la force, et le rendement.

L'Education Physique et Sportive (EPS) est une discipline capable de gérer ces situations où le corps est utilisé comme un moyen de développement des facultés intellectuelles et de formation du caractère.

Ainsi, la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) et l'avènement du sport ont une dimension dans le processus de formation et d'éducation. Selon PIAGET, « c'est au travers de la motricité que s'édifie la personnalité du jeune enfant, et qu'une continuité existe entre les expériences sensori-motrices et les processus supérieurs de la pensée ».

L'EPS apporte sa contribution à l'éducation par l'exercice de la motricité. Elle permet d'acquérir les moyens de l'action non seulement par le mouvement et par la maîtrise des habitudes qui confèrent l'autonomie, mais aussi par la compréhension des phénomènes qui caractérisent les situations de son enseignement.

Dans la pratique des APS, les comportements des élèves reflètent des attitudes que l'école doit développer. Les attitudes constitutives d'une éducation à la démocratie et à la citoyenneté, le respect de soi et des autres, l'entraide et la solidarité, mais aussi la prise de risque et l'attitude de sécurité trouvent un champ d'expression dans les pratiques de l'EPS [7].

C'est par les jeux et le mouvement que l'enfant non seulement s'adapte à son environnement social, mais développe aussi son intelligence.

Comme toute discipline, l'EPS contribue à donner les outils de la compréhension des phénomènes du monde de la matière et du vivant ainsi que de l'environnement.

Un des buts visés par l'EPS est de faire acquérir aux élèves l'adresse qui caractérise le mouvement efficace. Cette adresse se traduit dans les habiletés motrices qui sont à la base des gestes de la vie quotidienne et ceux de l'activité sportive. L'acquisition de ces habiletés est l'objectif premier de l'EPS.

L'EPS, en dehors des qualités physiques qu'elle développe et du climat attirant qu'elle offre pendant ses séances, contribue à la socialisation de l'individu au sein de son groupe. Celle-ci n'est ni brutale, ostensiblement répressive, mais elle plonge l'enfant dans des conditions qui le poussent à intérioriser des systèmes et des normes édictées par la société. Dans ce sens, l'EPS favorise une meilleure insertion sociale de l'enfant.

De nos jours, l'intégration de l'EPS dans le système éducatif demeure une réalité incontestable. L'EPS revêt une importance capitale dans le milieu scolaire, et se révèle être l'une des disciplines qui répondent le mieux aux attentes des élèves compte tenu du rôle majeur qu'elle joue dans l'éducation de la personne, plus particulièrement sur le plan de la santé et de l'adaptation de l'individu à ses différents milieux de vie.

Son ouverture aux autres sciences, particulièrement à la psychologie et à l'anatomie, lui a permis de réclamer une place de choix dans le programme scolaire, autre que celle de second plan dans laquelle on a souvent eu tendance à la reléguer.

Au niveau de l'enseignement primaire, l'EPS aide au développement physiologique de l'enfant, notamment au plan cardiovasculaire, et constitue une « discipline d'éveil » au monde. Chaque société à un moment donné de son histoire, avait senti le besoin de s'adonner à une activité physique. Sa pratique sollicite le corps tout entier par tous les moyens dont elle dispose. Mais l'évolution des mentalités, les progrès de la médecine et de la technologie vont entraîner des transformations considérables dans le domaine de l'éducation physique et sportive (EPS) par leur contribution à l'assouplissement de la pratique et son adaptation aux jeunes. Ces transformations

ont permis la découverte de l'importance du mouvement corporel dans l'éducation des hommes sur le plan des comportements individuels et collectifs et dans la réhabilitation des handicaps. Et ceci à donner à L'EPS une dimension très importante avec la prise de conscience de la société de son importance dans la formation des hommes en général, et des adolescent en particulier sur les plans psychomoteur, moral, social, cognitif et affectif ce qui montre quelle est indispensable au bien être et à l'épanouissement de l'homme. Dans ce sens, elle devrait occuper une place primordiale dans le système éducatif, particulièrement à l'école primaire.

L'importance de l'EPS est soulignée au Sénégal par des textes connus sous le nom d'instructions Officielles(IO) pour organiser et réglementer sa pratique.

Les IO sont renforcées par la loi portant charte du sport [7] en son article premier au chapitre premier qui dit que « de l'école maternelle à terminale, l'EPS entend en dehors des qualités physiques qu'elle développe, contribuer à la formation intellectuelle, morale et sociale de l'enfant et de l'adolescent dans son processus de socialisation.

Ainsi pour notre sujet portant sur « l'enseignement de l'EPS dans des établissements élémentaires publics et privés dans le département de DIOURBEL », il est important de savoir que chacun des ces deux secteurs du point de vue organisationnel possède son propre mode de fonctionnement .Il est important de souligner que le développement de l'EPS rencontre des difficultés majeures qui seraient peut être liées aux enseignements et aux manques d'infrastructure , de matériel , d'espace adéquat à la pratique surtout dans les régions.

Mais n'empêche que sur le plan administratif, l'ETAT garde le pouvoir de contrôle, car étant responsable de l'orientation que doit prendre l'Education Nationale. C'est pourquoi les écoles privés et publiques sont soumises à un même contrôle et programme selon les niveaux d'enseignement, parce que visant les mêmes finalités.

Pour les besoins de notre étude, nous avons adopté un plan comprenant trois chapitres : le premier sera consacré à la revue de littérature. Au chapitre deux, nous essayerons de dégager notre méthodologie et présenteront nos résultats commentés. Nous procéderons à la discussion de ceux-ci au troisième chapitre avant de tirer nos conclusions et nos recommandations.

Chapitre I : Revue de littérature

majorité vit en milieu rural avec 78,5% de l'ensemble régional, contre 21,5% en milieu urbain. En outre, elle se caractérise par des disparités entre les départements : Mbacké concentre 45,76% des effectifs totaux contre 28,24% pour Bambey et 26% pour Diourbel.

De par sa position stratégique entre les territoires wolofs au Nord et sérères au Sud, la région constitue un brassage ethnique composée de population wolof (66,4%) sérère (24,7%) et le reste (8,9%) est constitué d'autres ethnies (peulhs, toucouleurs...). Elles sont majoritairement musulmanes.

L'économie est pour l'essentiel agricole, le secteur de l'agriculture emploie plus de 57% de la population active.

Elle a aussi une tradition d'artisans qui joue un rôle de première importance. Le commerce constitue aussi un secteur dynamique.

La région est faiblement équipée en infrastructures sportives. Toutefois, l'on dénombre un stade omnisport à Diourbel, un complexe sportif à Bambey, un terrain de football municipal et un terrain de Basket à Diourbel et deux stades à Mbacké.

Dans le département de Diourbel le nombre d'école élémentaire est estimé à 203 dont 193 écoles publiques et 10 écoles privées. Le nombre d'enseignant est de 1200. Source : (IDEN Diourbel).

En 2007, le nombre d'écoles était estimé à 174 dont 652 classes. Le nombre d'enseignant fonctionnaire était de 286 dont 78 femmes, le nombre de maitre contractuel 421 dont 146 femmes, le nombre d'enseignant volontaire est de 183 dont 94 femmes. Donc le nombre d'enseignant était de 890 en 2007.

Cette évolution est due à la création de nouvelles écoles publiques et privées dans le département. Mais aussi au recensement des écoles franco-arabe et l'extension de réseau : effort recrutement au CI.

I.1 Étude du concept d'éducation physique

Le concept d'éducation physique a été pendant longtemps confondu au quatrième siècle au terme de gymnastique qui vient du grec « gymnos » qui veut dire nu, et du latin « gymnasticus » qui signifie les exercices du corps.

La gymnastique, par définition, est l'ensemble des exercices qui sont en rapport avec le corps.

Autrement dit, c'est aussi l'art d'assouplir et de fortifier le corps par des exercices convenables.

L'on pourrait constater jusqu'au 19^e siècle, que c'est le terme de gymnastique qui existait, mais avec une autre dimension sociopolitique et économique.

Le but de la « gymnastique » moderne » était de fortifier le corps aux fins de défendre la patrie, de développer les forces productives et de lutter contre une certaine vision de la dégénérescence (vieillesse) avec certains précurseurs comme Amoros, Ling et Clias[.....]. La gymnastique se signale par un ensemble de gestes codifiés. A cet effet, le développement de la scolarisation à partir du milieu du XIX siècle fera une place importante, pour des raisons importantes, à la gymnastique.

Cette gymnastique va être concurrencée par le sport naissant, mais se maintient tout de même au sein des sociétés tout en transformant son contenu et sa pédagogie dans les espaces scolaires.

Le terme d'éducation physique est alors le seul à avoir été utilisé au 20^e siècle.

A ce propos, le mot physique, vient de l'étymologie grecque « physis » qui veut dire le naturel.

Le physique est donc ce qui rapporte à la nature par opposition au surnaturel, au divin. A ce propos, l'on constatera que l'EP évoluera en même temps que la représentation que la société se fait du corps. En effet, trois approches vont être dégagées.

- Dans la première approche, l'EP équivaut aux habitudes corporelles apprises pendant la jeunesse ; elle est alors de tout temps, car chaque civilisation possède des techniques du corps.

- Dans une deuxième approche, l'EP est érigée en discipline scolaire, elle débute à la renaissance ; le corps étant considéré comme un objet de préoccupation auquel on attache une dimension pédagogique dans la réalisation scolaire.
- Dans une troisième approche, l'EP implique une méthode : son origine remonte alors au 19^e siècle, car beaucoup de penseurs découvrent de plus en plus l'intérêt de l'exercice physique.

En fait, le terme « d'éducation physique » apparaît dans la seconde moitié du 18^e siècle à travers un essai de ballaxerd intitulé Dissertation sur l'éducation des enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de la puberté.

Cependant, certains attribuent au philosophe anglais John Locke (1632-1762) la paternité de ce concept. Parallèlement à l'essai de Ballaxerd, d'autres appellations similaires vont être utilisées comme par exemple : éducation médicale, éducation corporelle.

L'on peut donc penser que l'EP n'a pas une origine didactique, c'est-à-dire liée à la pratique pédagogique de terrain (en milieu scolaire ou non), comme on le croit trop souvent. Le concept, à son origine, ne se confond pas avec celui de gymnastique qui désignera seul, pendant longtemps encore, l'action particulière de développer son corps par la pratique d'exercices, en vue d'atteindre des objectifs précis. L'EP apparaît au confluent des approches médicales et éducatives du corps. Mais ce n'est qu'au 20^e siècle que l'expression « EP » apparaît dans les textes officiels qui, dans leur teneur, l'ont fait distinguer du terme « gymnastique » qu'elle englobe au plan pratique.

I.2 Importance de l'EPS dans le développement global de l'enfant à l'école élémentaire

Partant d'un constat, on peut dire que l'éducation physique et sportive favorise le développement global de l'enfant. Ainsi, LeBoulch J [5] affirme que « l'efficacité en sport passe par la construction de programmes moteurs, qui représentent une série des commandes musclées et structurées avant le début du mouvement ; et permettent l'exécution de l'ensemble de séquences motrices, même en l'absence d'information

en retour de la périphérie sensorielle. L'activité physique est un support essentiel dans le processus intellectuel de l'individu. Ainsi les mécanismes cognitifs reposent sur la motricité. Autrement dit, toute action motrice correspond chez l'enfant à une expression de l'intelligence. C'est à partir de cette motricité que l'enfant va prendre conscience de son corps, de sa latéralité, de l'espace et du temps. Rousseau JJ [12] s'appesantit sur cette même conception en allant beaucoup plus loin en disant « voulez vous donc cultiver l'intelligence de votre élève , cultivez les forces qui le gouvernent exercez continuellement son corps , rendez le robuste et sain pour le rendre sage , raisonnable ; qu'il travaille , qu'il agisse , qu'il court, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement, qu'il soit un homme par la rigueur et bientôt il le sera par la raison ». Ainsi, même si les enseignants d'EPS agissent sur le physique, ils dispensent une éducation mentale à l'élève.

L'éducation physique est aussi nécessaire pour l'équilibre et le bon fonctionnement de l'enfant. Cet aspect de son éducation doit permettre le développement des aptitudes motrices et psychomotrices dans leur rapport avec les aspects affectifs, cognitifs et sociaux de la personnalité : son importance à l'école élémentaire va donc favoriser l'expression relationnelle au sein du groupe, afin de parvenir à de meilleures possibilités de coopération (rôle des jeux et règles), l'acquisition de ces habilités est l'objectif premier de l'EPS. Traduite dans les programmes sous forme de compétences, ces habilités motrices ont pour fonction de permettre d'agir pour se déplacer ou pour déplacer des objets, d'agir en fonction des autres, selon des stratégies, d'agir pour exprimer des sentiments. Elles rendent l'enfant capable de réaliser des actions dans des pratiques qui ont un sens pour lui, pour le maître, pour ses parents et pour ses partenaires à l'école.

L'EPS apprend à l'élève à évaluer les difficultés rencontrées, la pertinence et l'effet de ses actions, la manière de progresser dans des tâches nouvelles.

Les élèves, en particulier ceux présentant des difficultés d'intégration sociale ou scolaire, ont souvent du mal à instaurer ce compromis entre, d'un côté l'envie de gagner et d'avoir la balle et de l'autre, le respect non seulement de la règle, mais plus largement de l'adversaire et de l'arbitre. C'est alors l'éthique du jeu qui est ignorée. Les pratiques sportives collectives sont alors connues pour leurs vertus socialisantes. Ainsi, le « savoir-être en groupe » s'acquiert et peut être avantageusement enseigné

au moins de ces sports. Source: Faye P M (2009) in Mémoire STAPS, INSEPS/UCAD

L'EPS, par son action sur la nature globale de l'enfant, constitue un authentique et important domaine de l'éducation générale. Discipline de formation et d'enseignement, elle produit des effets sur la personne en assurant un développement harmonieux de l'enfant et une affirmation de sa personnalité par la conquête d'une relative autonomie.

Celle-ci se manifeste sous certains comme la maîtrise du schéma corporel, le renforcement de la coordination psychomotrice, la coordination de gestes, des mouvements et l'affermissement de la perception par les déplacements, les itinéraires, les contacts avec les objets, l'évolution sur un terrain délimité c'est-à-dire tracé en fonction des jeux, l'enfant ou l'élève finit par intégrer la notion d'espace, intégration à laquelle s'ajoute celle du temps par l'enchaînement des mouvements et l'organisation rigoureuse des compétitions.

D'une manière générale, l'EPS vise, entre autres objectifs, l'amélioration de la santé de l'organisme, le développement de l'intelligence, de la mémoire et de l'affectivité. Elle développe aussi le sens de l'effort collectif et de la franche compétition, facilite l'épanouissement des possibilités physiques de l'enfant dont il satisfait le désir d'action et le mouvement grâce à l'amélioration de ses qualités organiques, musculaires, et perceptivo-motrices pouvant contribuer à la prévention des blessures durant une activité physique ou dans la vie de chaque jour.

C'est dans ce contexte qu'on peut dire pour l'enseignant qu'il n'y a pas d'activités scolaires plus efficaces et plus riches que l'EPS pour découvrir chaque enfant et son milieu afin de mieux adapter l'action pédagogique engagées.

La psychomotricité envisage le mouvement de sa réalisation «comme une activité de l'organisme total exprimant sa personnalité toute entière» [4]. Les études de psychologie génétique ont d'ailleurs fortement souligné cette interrelation entre activité psychologique et motrice : Jean Piaget [10]: a mis en évidence le fait que la connaissance se développe d'abord par l'action sur les objets et qu'ainsi, tous les mécanismes cognitifs reposent, dans leur genèse, sur la motricité.

L'EP s'appuie aussi sur des valeurs qui sont universelles dans le temps et dans l'espace. Elle cherche à développer l'être humain dans sa totalité, à la fois sur le plan physique, intellectuel, sociale, affectif, moral, tout en se préoccupant d'améliorer sa santé globale (physique, mental et social).

A ce propos, Arnaud Pierre (1983) [1]: disait que « l'Éducation physique n'est pas une fin en soi elle n'est qu'un moyen, dont la fin est l'éducation intellectuelle que l'éducation physique doit faciliter. »

Selon Cruisse B [2], le rendement de l'élève est meilleur dans les disciplines dites intellectuelles lorsque ce dernier s'adonne à la pratique du sport et de l'éducation physique.

Dans les textes officiels français de 1882 à 1969 portant sur l'enseignement primaire, il faut attendre les textes d'application de la loi Goblet pour trouver un énoncé clair, objectif de l'enseignement primaires: d'après ces textes « l'enseignement donné dans les écoles primaires publiques se rapporte à un triple objectif: Éducation Physique, éducation intellectuelle et éducation morale » (Arrêté du 18-1887 chapitre II, section I article 17) [7].

En faite , l'éducation physique ne peut plus apparaître comme une simple compensation des activités intellectuelles , ou un exutoire à la passivité corporelle qui est exigée pendant le cours de mathématique ou de français , mais comme un élément contribuant de manière décisive, pendant la prime enfance au moins, à l'élaboration des connaissances elles mêmes, par l'intériorisation des schèmes moteurs.

I.3 Rappel des programmes en EPS et des instructions officielles (I.O)

La pratique de l'EPS par le procédé de compétitions multiples par équipes (PCME) à l'école élémentaire a été préconisée par les Instructions Officielles contenues dans le circulaire interministériel n° 00042 du 16 mars 1973.

Elle est rendue obligatoire par le décret n°79-1165 du 20 décembre 1979. Celui-ci précise les objectifs et les moyens prévus à chaque niveau d'enseignement.

I.3.1 Au cours d'initiation (CI) et au cours préparatoire (CP)

Les objectifs pédagogiques visés:

Au CI et CP, le législateur parle d'activités physiques et sportives (APS).

S'agissant d'enfants âgés de 6 à 8 ans, il ne saurait être question d'initiation sportive au sens habituel du terme, ni même de grand jeux préparatoires au sport.

D'une part, la notion d'équipe, de club, de groupe d'âge, ne présente pas à cet âge une motivation valable. D'autre part, les possibilités physiologiques et physiques sont encore mal définies, les liaisons psychomotrices peu efficaces.

L'essentiel de l'activité d'éducation physique à cet âge, consistera en exercices d'ordre de débrouillardise, en petits jeux moteurs et sensoriels visant :

- le plaisir immédiat des enfants ;
- la pratique d'une activité fonctionnelle peu importante, l'amélioration des possibilités de débrouillardise, d'attention et d'adresse, la prise de conscience d'une bonne posture.

Les moyens pédagogiques :

Il s'agit de procéder à de petits jeux dont l'énumération n'est pas limitative. Il sera fait appels à toutes les formes de jeux sollicitant l'attention, l'imagination, les réflexes, l'adresse, l'agilité, la vitesse, la précision, la coordination, l'esprit d'équipe. Les formes dansées ou mimées y trouvent leur place. Les compétitions sportives inter-écoles seront organisées. Elles regrouperont les meilleurs élèves.

I.3.2 Du cours élémentaire première année (CE1) au cours moyen deuxième année (CM2)

Les objectifs pédagogiques.

A partir de 8 ans, l'EPS à l'école élémentaire prendra la forme d'une initiation sportive. Elle sera exclusivement sous forme jouée en utilisant la compétition par équipes comme motivation essentielle. Il s'agira de jeux sportifs adaptés à l'âge des

élèves, tant dans la forme que dans les règles et la durée. Pour éviter toute spécialisation prématurée, et assurer la formation générale, tous les élèves pratiquent successivement tous les sports inscrits dans le programme.

Les moyens pédagogiques.

Ils sont caractérisés essentiellement par le procédé de compétitions multiples par équipes (PCME) dont les finalités consistent à établir des moyens de faire travailler un groupe de classe à travers plusieurs disciplines.

Dans la classe, les élèves seront divisés en équipes de six (6). Les équipes groupées par trois (3) constitueront des unités de travail de 18 élèves. Ce nombre permet un travail rationnel sur chaque atelier. Un système de compétition où chaque équipier remplit à son tour le rôle de joueur ou les fonctions d'officielles. Il est recommandé de constituer des équipes de valeur homogène dans une même unité de travail.

Chaque sport sera pratiqué sous forme de tournoi de 3 équipes d'une même unité de travail ; chaque équipe assurant le contrôle successivement ou l'arbitrage du match opposant les deux autres. Les instructions sportives propres à chaque tournoi seront données dans une circulaire d'application. Les compétitions sportives inter-écoles se déroulent le mercredi soir dans le cadre des activités programmées et contrôlées par l'UASSU à la quelle les écoles devront être affiliées.

I.3.3 les objectifs de l'EPS à l'école élémentaire

Trois objectifs généraux sont visés par l'enseignement de l'EP, chez tous les élèves : le développement de la personne, la transformation de soi, et plus précisément :

- le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices ;
- l'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques (APSA).

Les Instructions Officielles (IO) sénégalaises fixent trois types d'objectifs à l'EPS à l'école élémentaire :

- le développement organique et foncier (faire des corps solides) ;
- une éducation motrice fondamentale (disponibilité corporelle) ;

- le développement des qualités de caractère (effets moraux, affectifs ; physiques et sociaux)

L'EPS a pour objet l'éducation des conduites motrices [7].

Elle met en jeu le corps, les capacités spécifiques sont les capacités physiques, mais parce qu'elle ne saurait concerner le corps indépendamment des autres déterminants de la conduite, elle contribue aussi largement au développement des capacités cognitives, affectives et relationnelles.

Autrement dit, les objectifs de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire ne diffèrent pas fondamentalement des buts poursuivis dans les autres disciplines.

L'EPS à l'école élémentaire favorise chez tous les enfants le développement des capacités organiques et motrices. Elle permet l'accès des élèves à un domaine de la culture que constitue la pratique des activités physiques sportives et d'expression. L'EPS permet d'offrir à chacun la connaissance et les savoirs concernant l'entretien de ses potentialités, et l'organisation de sa vie physique aux différents âges de l'existence.

De plus, cet enseignement concourt à l'éducation, à la santé, à la sécurité, à la solidarité et à la responsabilité.

L'EPS contribue également à former des hommes capables de s'adapter aux conditions de la vie moderne, de réaliser leur plein épanouissement, aussi bien dans les temps de travail que dans les loisirs.

Le comité d'étude Québécois [3] a retenu trois objectifs généraux pour l'EP en milieu scolaire : Source Diallo A (2010) in Mémoire STAPS, INSEPS/UCAD

- un état optimal de santé et de bien-être ;
- les connaissances, les habiletés et les attitudes essentielles à une participation physique active ;
- une disponibilité à la pratique active et dilettante des activités physiques et du sport pour le seul plaisir qu'elles comportent.

La conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie (CONFESJES) a retenu quatre objectifs pour le programme de l'enseignement de l'EPS au primaire. Ce sont :

- le développement au maintien de la santé ;
- la participation de masse ;
- la conservation de l'enrichissement du patrimoine socioculturel ;
- la préparation au monde du travail. Source : Faye P M (2009) in Mémoire STAPS, INSEPS/ UCAD.

L'accession à la performance et à la préparation au monde du travail ont été jugées moins prioritaires dans le contexte de l'école primaire, il est donc suggéré qu'elles ne soient pas systématiquement poursuivies, exception faite des deux dernières années de la scolarité primaire. La formulation des objectifs généraux et particuliers de l'EPS, le choix et l'organisation des activités ainsi que la répétition du contenu du programme dans le temps (de la première à la sixième année) reflètent ces choix.

Pour permettre l'atteinte de ces finalités, la CONFEJES a retenu quatre grands objectifs généraux pour le programme d'EP au primaire.

Ce sont : le développement d'habiletés motrices (aspect moteur), l'acquisition des connaissances propres à la pratique d'APS (aspect cognitif), la recherche d'autonomie et de socialisation (aspect affectif) et le goût de la pratique régulière des APS (aspect de fidélisation).

I-3-4 La Méthode du Procédé de la Compétition Multiples par Equipes(PCME)

Conscient de la place du sport dans nos sociétés, conscient des insuffisances de plus en plus grandes (accroissement rapide de la population scolaire et restriction des aires de jeu etc.), le législateur a progressivement mis en place une nouvelle technique ou méthode qu'est le PCME, communément appelé « méthode du cercle ». Celle-ci permet d'apporter une amélioration de l'enseignement de l'éducation physique à l'école élémentaire sénégalaise.

Ce procédé fait appel à l'esprit d'initiative d'innovation en fonction des réalités. Il intègre les aspects enrichissants de l'hébertisme : prise en main, à partir d'une organisation des élèves pendant l'échauffement, exercices d'assouplissement préparant les muscles sollicités pour les jeux choisis à l'esprit de compétition, au travail en équipe, à l'exercice des responsabilités dans un cadre purement sportif.

Le PCME est une technique d'organisation de la classe permettant à l'instituteur de faire pratiquer les activités physiques et sportives à un maximum d'enfants avec un minimum de matériel dans un espace relativement réduit.

Les objectifs et moyens pédagogiques tiennent compte des catégories d'âge. Le travail prendra la forme d'une initiative sportive. La classe est organisée en petits groupes appelés unités de travail. Les membres d'une équipe participent à la compétition en rencontrant tour à tour ceux des deux autres équipes. Les éléments d'une équipe assurent le rôle d'officiels. L'importance est de constater qu'aucune équipe ne reste inactive durant toute la séance. Au cours de l'année, le maître fera pratiquer par les différentes unités de travail, tous les jeux recensés avec les enfants en fonction des possibilités matérielles. Le rôle du maître n'est pas supprimé, mais redéfini. Il consiste à superviser toutes les activités, à insister sur la technique en passant d'un atelier à un autre, à veiller sur la manière dont les enfants exercent la responsabilité. Il a également la possibilité de mieux observer sa classe et chaque élève. L'aménagement du lieu de travail est déterminant. Il se fera en fonction des activités retenues et des modalités d'utilisation.

On peut avoir par exemple un tracé de 150 m de circonférence servant de piste. Un rectangle de 40 m sur 20, une fosse de sable de 40 cm de profondeur. Ce type d'aménagement sera utilisé de la manière suivante :

- une piste circulaire : servant pour les courses d'endurance, de relais, et la mise en train ;
- un rectangle : pour les divers jeux avec ou sans ballon ou bien la course de vitesse sur 20 m ou 30m
- une fosse de sable : pour les sauts hauteur, longueur, triple saut

Toutes ces mesures ne sont que des indications, il est évident qu'elles peuvent être modifiées selon les caractéristiques de la cour d'école (arbres, bâtiments etc....)

L'essentiel est que les aires de jeux distinctes les unes des autres ne soient pas éloignées pour faciliter le contrôle effectué par le maître.

Le rond souvent recommandé à l'intérêt de concentrer les ateliers de travail dans un espace réduit, de permettre un contrôle rapide des différents tournois. Le maître

choisira certes les jeux à partir de la motivation des élèves, mais aussi en fonction du rapport entre l'effectif de la classe et l'aire de jeu dont on dispose dans la cour ou à coté de l'école.

Selon la situation de ce terrain, et ses dimensions, les aménagements pourront être définitifs ou provisoires.

Les activités dépendent aussi du petit matériel dont dispose l'école ; il s'agit de bandeaux en couleur pour différencier les équipes des diverses unités de travail. Ils facilitent l'organisation des rencontres et leur contrôle.

Chapitre II : Méthodologie, Présentation et Analyse des Résultats

II -1 Méthodologie

Toute étude scientifique pose la nécessité de déterminer d'abord la démarche suivie, autrement dit, elle consiste à déterminer ou à définir l'objet de la recherche, mais aussi l'ensemble des procédés pour y arriver. En somme, il s'agit d'établir une démarche adéquate. C'est ainsi que toute recherche fait appel à des choix méthodologiques liés non seulement à l'objet de l'étude, mais aussi à la nature de la recherche elle-même.

II-1-1 La population de l'étude

Pour notre étude, qui s'est déroulée à DIOURBEL on a eu à interroger 82 enseignants des écoles élémentaires publiques et privées (du CI au CM2). Selon les tableaux II(1) et II(2), cette population comprend 15 hommes et 07 femmes de l'enseignement privé, 35 hommes et 25 femmes dans celui du public. La population a été recrutée dans 10 écoles, dont 06 au niveau du public et 04 au niveau du privé. On peut retenir :

Pour les écoles publiques :

-Algor Dioum

-Ely Manel Fall

-Ibrahima Thioye

-Serigne Mbaye Sarr

-Massourang Sourang

-Serigne Assane Fall

Pour les écoles privées

-Serigne Saliou Mbacké

-Serigne Mor Mbaye Cissé

-Keur Khadim Rassoul

-Notre Dame des Victoires

II-1-2 L'instrument de collecte des données

Compte tenu de la nature des informations que nous voulions obtenir et du nombre d'enseignants interrogés, le questionnaire à la fois ouvert et fermé (cf. annexe) nous a paru être l'instrument le plus adéquat. En effet, celui-ci permettra à l'enseignant d'exprimer librement son opinion sur le sujet. Le questionnaire est considéré comme valide parce que les enseignants n'ont pas eu de difficultés, ni de problèmes de compréhension pour y répondre.

II-1-3 Protocole

Pour aider les enseignants, des informations leur ont été précisées dans le questionnaire pour une meilleure compréhension de l'esprit de notre étude. Celles-ci rassuraient les répondants du caractère anonyme des réponses.

II-1-4 La collecte des données

Pour faciliter l'administration de notre questionnaire, nous nous sommes présentés à l'IDEN munis de la lettre de recommandation de la Direction de l'INSEPS. L'inspecteur a appelé au téléphone tous les directeurs des écoles ciblées publiques comme privées, ce qui m'a permis d'avoir un accès à toutes les écoles sans difficultés. Le questionnaire a été remis aux directeurs pour qu'ils les distribuent au hasard, à des enseignants de leurs écoles. Au préalable, nous avons expliqué aux directeurs d'école le contenu du questionnaire et la manière d'y répondre. Dans toutes les écoles, l'accueil était chaleureux dans un climat de compréhension et de collaboration.

II-1-5 Les limites de l'étude

Nous avons noté lors de la distribution des questionnaires, une méfiance de la part de certains enseignants. Ce qui nous a amené à les rassurer davantage du caractère anonyme et strictement confidentiel que comportait le questionnaire. En dépit de toutes ces dispositions prises, nous avons dû effectuer plusieurs tours dans les 10 écoles pour récupérer nos questionnaires avec comme conséquence :

-le non respect du délai accordé à chaque école pour remplir les questionnaires et nous les restituer ;

-le non-retour de 13 questionnaires ;

Il est important de souligner aussi le fait que ces enseignants n'ont pas répondu à toutes les questions posées (cf. tableau I)

II-1-6 Traitement des données

Pour traiter les données collectées du questionnaire, nous avons procédé à un dépouillement au niveau de chaque question et au calcul des pourcentages pour les questions fermées. Nous avons procédé après par l'analyse du contenu pour ce qui est des questions ouvertes.

II – 2 PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS

Tableau I : Récapitulatif de la distribution des questionnaires.

Questionnaires Secteurs	Nombre de questionnaires distribués	Nombre de questionnaires ramassés	Nombre de questionnaires non ramassés	Nombre de questionnaires mal remplis	Nombre de questionnaires bien remplis	Pourcentage de déperdition
PUBLIC	78	69	09	09	60	69,23
Privés	28	24	04	02	22	30,77
TOTAL	106	93	13	11	82	100

Commentaire

Nous avons distribué plus de questionnaire dans les établissements publics ou le pourcentage de déperdition est plus élevé (69,23). On note aussi le nombre insuffisant d'école privée dans le département de Diourbel qui est de quatre(4). C'est ce qui explique le nombre de questionnaire distribué qui n'est pas significatif(28) par rapport au public(78) sur 6 écoles.

Tableau II -1 : Répartition des enseignants selon l'école de provenance et par sexe au niveau élémentaire privé.

SEXES / ECOLES	Masculin		Féminin		Total	
	n	%	n	%	n	%
Serigne Saliou Mbacké	03	21,42	02	25,00	05	22,73
Serigne Mor Mbaye Cissé	02	14,29	00	00	02	09,09
Keur Khadym Rassoul	02	14,29	03	37,50	05	22,73
Notre Dame Des Victoires	07	30,00	03	37,50	10	45,45
TOTAL	14	100	08	100	22	100

Commentaire

La répartition des enseignants est plus déséquilibrée en fonction du sexe que selon les écoles de provenances ; les hommes étant plus nombreux que femmes.

Tableau II -2 : Répartition des enseignants selon l'école de provenance et par sexe au niveau élémentaire public.

SEXES ECOLES	Masculin		Féminin		Total	
	n	%	n	%	n	%
Algor Dioum	04	11,76	05	19,23	09	15
Ely Manel Fall	06	17,65	03	11,53	09	15
Ibrahima Thioye	07	20,58	02	07,69	09	15
Serigne Mbaye Sarr	03	08,82	07	26,92	10	16,66
Massourang Sourang	05	17,70	03	11,53	08	13,33
Serigne AssaneFall	09	26,47	06	23,07	15	25
Total	34	56,67	26	43,33	60	100

Commentaire :

La répartition des enseignants est plus équilibrée en fonction du sexe que selon les écoles de provenance.

Tableau II -3 : La Répartition des enseignants par niveau de classe d'enseignement

NIVEAU \ ECOLES	PUBLIQUES		PRIVEES	
	n	%	n	%
CI – CP	21	35	08	36,36
CE1 – CE2	18	30	07	31,82
CM1 – CM2	21	35	07	31,82
TOTAL	60	100	22	100

Commentaire :

A tous les niveaux de classe, il ya plus d'enseignants d'écoles publiques que d'écoles privées. On a interrogé plus d'enseignants d'école publique que d'école privée, c'est ce qui atteste la dominance au niveau du public.

Tableau III : Le nombre d'enseignants qui connaissent les textes réglementant la pratique de l'EPS au primaire :

REponses \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	08	36,36	31	51,67
NON	14	63,64	29	48,33
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

Ce tableau montre que la majorité des enseignants du privé (63,64%) affirment ne pas connaître les textes réglementant la pratique de l'EPS ; ce qui est différent au niveau du public ou la tendance est un peu équilibré avec 51,67% qui affirment connaître les textes et 48,33%) qui affirment ne pas connaître ces textes.

Tableau IV : le pourcentage des enseignants qui connaissent et disposent ou pas des textes qui réglementent l'EPS à l'école primaire.

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI et qui en disposent	05	62,5	20	74,07
OUI et qui n'en disposent pas	03	37,5	07	25,93
TOTAL	08	100	27	100

Commentaire :

La majorité des enseignants du public (74 ,07%) affirment avoir obtenus les textes réglementant la pratique de l'EPS tandis que (62,5%) de ceux du secteur privé en disposent. Pour ceux qui n'en disposent pas au privée, ceci est du au manque de formation et de documentation. Au public on note une certaine négligence de la matière mais aussi le fait qu'il n'ya pas de candidat au CAP.

Tableau V : Avez –vous reçu une formation à la base pour l'enseignement de l'EPS ?

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	08	36,36	24	40
NON	14	63,64	36	60
TOTAL	22	100	60	100

Analyse et commentaire :

Nous constatons que presque la moitié des enseignants des écoles privées (63 ,64%) affirment ne pas avoir reçu une formation de base. Il en est de même pour ceux du public ou la majorité (60%) n'a pas reçu une formation de base.

Tableau VI :niveau de conformité de la pratique par rapport aux textes selon les enseignants.

Sinon quelles sont les raisons ?

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	10	45,45	33	55
NON	08	36,36	22	36,67
Abstentions	04	18,19	05	08,33
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

Nous constatons dans ce tableau qu'au niveau des établissements publics la majorité des enseignants (55%) affirment que la pratique de l'EPS est conforme aux textes qui la régissent : Au niveau des écoles privées, ceci n'est confirmé que par 45,45%.

Tableau VI(1) : Raisons de non pratique de l'EPS par rapport aux textes qui la régissent.

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
Le manque de formation	01	12,5	06	27,27
Absence d'infrastructure	05	62,5	07	31,82
Manque de sécurité	01	12,5	01	04,55
Négligence de la matière	01	12,5	08	36,36
Abstention	00	00	00	00
Total	08	100	22	100

Commentaire : Les raisons évoquées qui font que la pratique de l'EPS n'est pas conforme aux textes officiels qui la régissent sont, dans le public comme dans le privé, le manque de formation des enseignants, la négligence de la matière et le problème d'infrastructure.

Tableau VII : vos élèves aiment – ils l'EPS ?

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	21	95,45	59	98,33
NON	01	04,45	00	00
Abstentions	00	00	01	01,67
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

La presque totalité des enseignants du privé (95,45%) et ceux du public (98,33) affirment que leurs élèves aiment l'EPS. Ce qui montre la participation des élèves de manière rigoureuse dans les cours d'EPS et l'amour qu'ils portent envers celle-ci.

Tableau VIII : la pratique de l'EPS est –elle effective dans votre école ?

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	22	100	54	90
NON	00	00	04	6,67
Abstention(s)	00	00	02	3,33
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

L'unanimité des enseignants du privé (100%) et 90% de ceux du public affirment que la pratique de l'EPS est effective dans leurs écoles faute de problème d'espace, du manque de matériel (tapis, plots, ballon...). Contrairement au privé ou on n'a pas de problème d'espace de par le nombre qui n'est pas souvent pléthorique mais aussi de l'amour que les élèves portent envers cette discipline

Tableau IX : quelles méthodes d'enseignement utilisez vous en EPS ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
PCME	13	59,09	33	55
HEBERTISME	02	09,09	06	10
Autres (jeux traditionnels)	05	22,73	06	10
Abstentions	02	09,09	15	25
TOTAL	22	100	60	100

Analyse et commentaire :

La majorité de nos répondants (55% et 59,09%) respectivement du public et du privée utilise le PCME ; l'hébertisme et les jeux traditionnels étant faiblement utilisés comme moyen de pratique à l'école. Les enseignants affirment que l'hébertisme étant plus connu et plus maîtriser, facile à pratiquer que les autres méthodes.

Il faut noter aussi que le taux d'abstention est plus significatif dans l'enseignement public (25%) que celui du prive.

Tableau X : vos élèves participent –ils aux compétitions de l'UASSU ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	17	77,27	57	95
NON	03	13,64	02	3,33
Abstentions	02	09,09	01	1,67
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire : Un peu plus de la majorité des enseignants du public (95%) affirment que leurs élèves participent aux compétitions de l'UASSU, et 77,27% de

ceux du privé y prennent part. Donc on peut dire que la majorité des élèves des écoles publiques et privées s'imprègnent aux activités d'interclasses et d'inter-écoles.

Tableau X(1) : Raisons évoquées pour la non-participation à l'UASSU selon les enseignants

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
Manque d'encadrement et d'information	02	66,67	01	50
Manque de motivation	00	00	00	00
Manque de temps	00	00	01	50
Abstention(s)	01	33,33	00	00
TOTAL	03	100	02	100

Commentaire :

Dans l'enseignement privé la raison qui justifie la non participation des élèves à l'UASSU est le manque d'informations d'encadrement .La non -participation des élèves des écoles publiques est due au manque d'encadrements d'information, et de temps.

Tableau XI : Quelles sont les difficultés qui peuvent se poser pour l'enseignement de l'EPS dans votre école ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
Manque de matériel et d'infrastructure	09	40,91	23	38,33
Manque d'espace	10	45,45	18	30
Manque de formation	02	09,09	10	16,67
Manque de sécurité	00	00	04	06,67
Aucune	00	00	02	03,33
Abstention (s)	01	04,45	03	05
Total	22	100	60	100

Commentaire :

Les difficultés majeures auxquelles est confronté l'enseignement de l'EPS dans les écoles primaires sont, d'une part, le manque de matériel et d'infrastructure, le manque d'espace, et, d'autre part, le manque de formation des enseignants et le manque de sécurité. Dans ce tableau, nous constatons aussi que le manque de matériel, d'infrastructure et d'espace sont beaucoup plus apparents que les autres facteurs évoqués dans le privé comme dans le public.

Tableau XII : disposez –vous d’une planification mensuelle ou annuelle pour l’enseignement de l’EPS ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	13	59,09	43	71,67
NON	08	36,36	14	23,33
Abstentions	01	04,45	03	00,50
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

Plus de la majorité de nos répondants des écoles privées 59,09 et publiques 71,67 dispose d’une planification mensuelle ou annuelle pour la pratique de l’EPS. Donc on peut dire que même si sa pratique n’est pas totalement effective dans les deux secteurs, elle figure sur les emplois du temps.

Tableau XIII : Importance de l’EPS entant que discipline enseignée à l’école selon les enseignants.

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	22	100	60	100
NON	00	00	00	00
Abstentions	00	00	00	00
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

Tous nos répondants des deux secteurs public et privé affirment de manière unanime (100%) que l’EPS, entant que discipline d’enseignement, est importante.

Tableau XIII(1) : Raisons de l'importance de l'EPS à l'école selon les enseignants.

REPOSES ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	N	%	n	%
Aide à la socialisation de l'enfant	01	04,54	07	11,67
Développement physique	04	18,18	14	23,33
Développement intellectuel et morale	07	31,82	08	13,33
Procure une bonne santé	05	22,73	11	18,33
Loisir et épanouissement	03	13,64	08	13,33
Abstention (s)	02	09,09	12	20
Total	22	100	60	100

Commentaire :

Les principales raisons qui justifient l'importance de l'EPS à l'école selon nos répondants sont : la santé ; le développement physique, intellectuel et moral.

Nous constatons qu'il y a un pourcentage élevé d'abstentions (20%) dans les écoles public.

Tableau XIV : les pourcentages d'enseignants qui dispensent les cours d'EPS.

REPOSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	08	36,36	36	60
NON	12	54,55	20	33,33
Abstentions	02	09,09	04	06,67
TOTAL	22	100	60	100

Analyse et commentaire :

Dans ce tableau nous constatons qu'il ya plus d'enseignants du public (60%) que du privé (36,36%) qui dispensent les cours d'EPS. Le fait de ne pas dispenser des cours au privé(54,55) découle du manque d'espace, de formation mais surtout le manque de matériel.

Tableau XIV(1) : Raisons pour les quelles des enseignants ne dispensent pas de cours d'EPS.

REponses \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
Ne pas être candidat au CAP	00	00	02	10
Manque de formation	02	16,67	02	10
Négligence de la matière	00	00	03	15
Manque de moyen matériel et pédagogique	02	16,67	02	10
Manque de temps	00	00	01	05
Abstention (s)	08	66,66	10	50
Total	12	100	20	100

Commentaire :

La majorité des enseignants du privée (66 ,67%) et du public (50%) s'est abstenue de répondre à cette question. Au privé, le manque de formation et le manque de moyens matériels et pédagogiques sont les principales raisons pour les quelles les enseignants ne dispensent pas de cours d'EPS. Pour ceux du public, les raisons sont : le fait de ne pas être candidat au CAP, le manque de formation, la négligence de la matière et le manque de moyen matériel et pédagogique.

Tableau XIV(2) : Raisons pour les quelles des enseignants dispensent des cours d'EPS.

REPOSES ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
Etre candidat au CAP	04	50	05	13,89
Pour une meilleure santé	00	00	06	16,67
Une discipline comme toutes les autres	01	12,5	14	38,89
Loisir et épanouissement des élèves	00	00	02	05,55
Abstention (s)	03	37,5	09	25
Total	08	100	36	100

Commentaire :

Beaucoup de nos répondants du privée (37,5%) et (25%) du public se sont abstenus de répondre à cette question. Nous constatons aussi qu'à l'école privée, les enseignants qui dispensent des cours dans leurs classes évoquent comme raisons : le fait d'être candidat au CAP le désir de donner une meilleure considération de l'EPS comme toutes les autres disciplines d'enseignement. Les raisons évoquées a l'école publique sont : le fait que l'EPS doit être considérée comme une discipline d'enseignement, le désir de donner aux élevés une meilleure santé et le fait d'être candidat(e) au CAP.

Tableau : XV : Réponses à la question : Bénéficiez –vous de soutiens pédagogiques ou de services d’une personne ressource ?

REponses ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	14	63,64	42	70
NON	08	36,36	17	28,33
Abstentions	00	00	01	01,67
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

La majorité des enseignants du privé (63,64%) a bénéficié de services ou de soutiens pédagogiques, et 70% de ceux du public en ont bénéficié. Ceci veut dire que les enseignants ne sont pas seuls dans leur tâche, ils sont souvent assistés par des inspecteurs de l'éducation, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'écoles.

Tableau XVI: Taux d'enseignants qui ont bénéficié de services ou de soutiens pédagogiques d'une personne ressource.

ECOLES REPNSES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
Inspecteurs	02	14,29	10	23,81
Directeurs	02	14,29	18	42,86
Conseiller Pédagogique	08	57,14	06	14,28
Autres (étudiants à L'INSEPS, enseignants titulaire, initiateurs)	01	07,14	06	14,26
Abstentions	01	07,14	02	04,76
TOTAL	14	100	42	100

Commentaire :

La majorité des enseignants du privé (57,14%) a bénéficié de services ou de soutiens de conseillers pédagogiques alors que seuls (14,24%) du public en ont bénéficiés. Dans ce secteur de l'enseignement, il y a, en proportions, plus d'enseignants (42,86) qui ont eu à recevoir des services ou des soutiens de la part de Directeurs, que dans l'enseignement privé(14,29).

Tableau XVII : Réponses a la question votre école dispose telle d'infrastructures pour la pratique de l'EPS ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	02	09,09	15	25
NON	19	86,36	43	71,67
Abstentions	01	04,55	02	3,33
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

La presque totalité des enseignants des écoles privées (86,36%) et 71,67% de ceux du secteur public affirment ne pas avoir à leur disposition des infrastructures pour la pratique de l'EPS.

Tableau XVIII- Réponses a la question : votre école dispose- telle de matériel pour l'enseignement de l'EPS ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	06	27,27	21	35
NON	16	72,73	39	65
Abstention(s)	00	00	00	00
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

Nous constatons dans ce tableau que la majorité de nos répondants des deux secteurs d'enseignement privée 72,73% et public 65% affirment que leurs établissements ne disposent pas de matériels pour la pratique de l'EPS. Toutefois, seuls 27,27% du privée et 35% du public déclarent en disposer (ballons, dossards, plots, cordes, etc.)

Tableau XIX- : Réponses à la question : disposez – vous d’une documentation en EPS ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	10	45,45	36	60
NON	12	54,55	24	40
Abstentions	00	00	00	00
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

La majorité de nos répondants du public (60%) possède une documentation en EPS, contre 45,45% des enseignants du privé. Dès lors, (54,55%) en privée et (40%) en public affirment ne pas en disposer.

Tableau XX-Réponses a la question : pensez – vous que l’EPS devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaire et /ou pour le passage en classe supérieure ?

REPOSES \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
OUI	20	90,91	54	90
NON	02	09,09	06	10
Abstersion(s)	00	00	00	00
TOTAL	22	100	60	100

Commentaire :

La presque totalité (90,91%) et (90%) des enseignants interrogés dans les établissements privés et publics affirment que l’EPS devrait être évalué pour les compositions et examens de fin de cycle élémentaire et /ou pour le passage en classe supérieure.

Tableau XX(1) : Raisons de la prise en compte de l'EPS dans les examens et compositions :

RAISONS	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	n	%
Elle doit être évaluée comme toute autre discipline	06	30	13	24,07
Elle favorise le développement physique et mental	03	15	12	22,22
Détecter les futurs talents	02	10	07	12,96
Elle aide à la réussite scolaire	03	15	08	14,81
Pour une meilleure considération de celle-ci	06	30	07	12,96
Abstention (s)	00	00	07	12,96
Total	20	100	54	100

Commentaire :

Dans ce tableau, 30% des enseignants interrogés dans le privé donnent comme raison principale le fait que l'EPS est une discipline comme toutes les autres .La raison suivante évoquée (avec 30%) est pour sa meilleure considération .Et (15%) donnent comme raison le fait qu'elle favorise le développement physique et mental de l'enfant et aide aussi à la réussite scolaire .Enfin ,(10%) affirment que l'EPS permet de détecter les futures talents .

Dans le public, 24,07% des répondants donnent comme raison le fait que l'EPS doit être évaluée comme tout autre discipline .La deuxième raison évoquée(avec 22,22%) est de favoriser le développement physique et mental . Et la raison qui consiste à aider à la réussite scolaire est représentée par 14,81%.

Enfin, d'autres enseignants (12,96%) donnent comme raison la détection de futurs talents et une meilleure considération de celle-ci. Mais il est important de souligner aussi le pourcentage d'abstention qui est de (12,96%) dans l'enseignement public.

Tableau XX(2) : Raisons de la non-prise en compte de l'EPS dans les examens et compositions.

RAISONS \ ECOLES	PRIVEES		PUBLIQUES	
	n	%	N	%
Manque de matériel et d'infrastructure	00	00	02	33,33
Manque de formation des enseignants	00	00	02	33,33
L'inaptitude de certains élèves pour le faire	01	50	01	16,67
Abstention(s)	01	50	01	16,67
Total	02	100	06	100

Commentaire :

Dans ce tableau, seul un enseignant seulement du privé affirme que l'EPS ne devrait pas être retenue pour les examens et compositions .Donc (50%) donne comme raison l'inaptitude de certains élèves pour sa pratique.

Dans le public, nos répondants se répartissent de manière égale pour les deux premières raisons qui sont : le manque de matériel et d'infrastructure et le manque de formation des enseignants (33,33%).Pour la raison concernant l'inaptitude de certains élèves pour la pratique, elle est exprimée par 6,67% des répondants.

Chapitre III : Discussion des Résultats

Les informations recueillies auprès de nos répondants nous permettent de déduire que l'EPS peut obtenir sa place au niveau de l'école élémentaire. Cela est dû à son importance pour le développement physique et sanitaire.

Comme n'importe qu'elle discipline scolaire, l'EPS occupe une place primordiale dans le développement global de l'enfant. La pratique est une nécessité pour toute école soucieuse de son présent et de son avenir dans la mesure où celle-ci vise avant tout la santé générale de l'enfant, le développement de son corps, de ses capacités psychologiques et morales pour poursuivre les buts hautement utilitaires.

Ainsi, sommes nous convaincus fermement que la revalorisation de l'EPS peut combler le déficit important dans l'éducation des jeunes. Elle contribuera dans ce sens à favoriser essentiellement la croissance et les grandes fonctions du corps (comme la circulation, la respiration, la digestion). L'enseignement de l'EPS à l'école primaire c'est l'éducation à la citoyenneté, à l'autonomie, à la solidarité, à la sécurité et à la responsabilité. Dans cette perspective attrayante, elle comporte un grand nombre de jeux, mais aussi des chansons et démîmes. Pour dire tout simplement que le loisir et l'épanouissement ne sont pas moins importants.

Notre discussion portera d'abord sur la situation de l'EPS dans l'enseignement primaire au niveau des deux secteurs public et privé, ensuite les difficultés qu'elle rencontre et enfin la place qu'on lui accorde dans l'enseignement élémentaire.

III-1 La situation de l'EPS dans l'enseignement primaire au niveau des deux secteurs (public et privé)

Cette situation concerne les difficultés que l'EPS rencontre actuellement pour son enseignement dans les deux secteurs. Parmi celles-ci, nous pouvons citer, la non-conformité de la pratique par rapport aux textes qui la régissent, le manque d'infrastructure et de matériel didactique, le manque de formation qualifiante des enseignants et le non- respect des textes officiels de la part de certains enseignants.

Mais nous constatons que ces difficultés sont plus présentes plus au niveau du public qu'à celui du privé (cf. tableaux XI, XVII et XVIII).

III -2 Les difficultés qui se posent à l'enseignant de l'EPS

A partir des résultats obtenus (cf. tableau III et IV), nous constatons que les enseignants du public sont plus nombreux à connaître ces textes qui régissent l'EPS. Ces mêmes enseignants sont les plus nombreux à détenir ces textes. Cela pourrait expliquer en partie, le tableau n° VI, le fait montre que c'est dans le public que la pratique de l'EPS est plus conforme aux textes officiels qui la régissent. Donc on peut dire que la majorité des enseignants du public obtiennent des documents sur l'EPS mais aussi possèdent les textes sur les Instructions Officielles. Ceci veut dire que c'est dans ce secteur (public) que l'EPS est enseignée de manière plus rigoureuse au point de vue de la démarche qui fonde cette pratique. Contrairement au privée ou parfois les enseignants ont des problèmes sur l'accès aux textes et aux documents d'EPS faute de ne pas faire de formation ou de stage. Une telle conformité est parfois limitée par un ensemble de problèmes parmi les quels on peut citer : le manque de formation de base des enseignants, l'absence d'infrastructure sportive et surtout la négligence de la matière (cf. tableau VII).

Comme en atteste le tableau XI, les principales difficultés qui se posent à l'enseignement de l'EPS sont le manque d'encadrement, d'information et notamment le manque de temps. A cela s'ajoute la négligence de certains enseignants à l'égard de cette discipline.

Ce constat est confirmé par les résultats du tableau n°VIII qui, après analyse nous permettent de savoir que l'enseignement de l'EPS semble plus effectif dans le privé que dans le public.

Apriori, les résultats des tableaux XVII et XVIII nous montrent que les conditions de pratique de l'EPS sont beaucoup plus favorables au niveau de l'enseignement public qu'au niveau du privé.

Pour la documentation pédagogique, les écoles publiques sont en avance par rapport à celles privées (cf. tableaux XIX).

III – 3 La place accordée à l'EPS dans l'enseignement élémentaire

Il existe une réelle prise en compte de la matière dans l'emploi du temps à l'école primaire dans les deux secteurs (public et privé). La place accordée à l'EPS est confirmée ici au tableau XII. Mais cela se voit plus dans le secteur public. Ceci confirme que, même si des fois sa pratique n'est pas totalement affective dans les deux secteurs (cf. tableau VIII), elle trouve néanmoins son importance dans le système scolaire, plus précisément à l'école élémentaire.

L'EPS occupe une place fondamentale dans l'éducation de base de l'enfant. A cela, s'ajoute les raisons que sont la santé et le développement physique et intellectuel (cf. tableaux XIV).

Au tableau XIII, tous les enseignants des établissements publics et privés sont conscients des avantages et du caractère obligatoire de l'EPS à l'école. Celle-ci doit avoir aussi sa place à l'élémentaire parce qu'étant uniquement une matière comme toutes les autres dites « intellectuelles ». A ces propos, les résultats du tableau XX montrent que la majorité de nos répondants estiment que l'EPS doit être évaluée pour qu'elle gagne sa place, mais aussi pour sa meilleure considération dans le système éducatif sénégalais, plus particulièrement à l'école élémentaire.

Même si la majorité de nos répondants des deux secteurs d'enseignement (public et privé) semble lui reconnaître une importance et une valeur éducative, l'EPS, de façon évidente est sous estimée, voire négligée.

Les raisons qui expliquent cette situation relèvent des difficultés suivantes :

- la faiblesse de son coefficient qui n'encourage pas les enseignants à lui accorder une importance ;
- le non- respect des méthodes (PCME, HEBERTISME) de la part de certains enseignants ;
- le fait de ne pas dispenser les cours d'EPS, parce que n'étant pas candidat au CAP (cf. Tableaux XIV) ;
- la non- maîtrise des textes officiels qui régissent l'EPS.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION :

La recherche que nous avons menée a comme objectif général de faire des investigations à travers une analyse de l'enseignement de l'éducation physique et sportive pour montrer les problèmes qu'elle, rencontrent dans des établissements élémentaires publics et privés du département de Diourbel.

Nos résultats nous ont permis de déceler les causes profondes et l'ensemble des difficultés qui freinent le bon fonctionnement de l'EPS dans différents établissements élémentaires publics et privés du département de Diourbel. Après avoir évoqué son objectif et ses finalités, nous avons adopté une méthodologie basée sur un questionnaire. Celui-ci a été administré à l'ensemble de notre population d'étude, et les résultats obtenus ont été présentés dans des tableaux.

L'analyse de nos résultats nous a permis de connaître les caractéristiques de la situation de l'EPS dans les secteurs privés et publics. Ainsi, d'après les résultats recueillis, nous pouvons dire que l'EPS traverse une crise dans sa pratique aussi bien dans le privé que dans le public. Mais ce constat est beaucoup plus apparent dans le public où les moyens pédagogiques font défaut (absence ou manque de matériel pédagogique). Face à ces problèmes qui ralentissent sa pratique, s'ajoutent d'autres difficultés qui sont le manque de formation des enseignants, sa négligence de la part de certains élèves qui pourraient nier son existence et même sa considération ou sa place dans le système éducatif au Sénégal.

Malgré ces difficultés, on lui reconnaît une importance capitale dans l'institution scolaire dans la mesure où elle cherche à allier épanouissement physique et formation intellectuelle.

En effet, l'enfant, au stade de l'école élémentaire et au préscolaire, est souvent marqué par un schéma corporel flou ou mal structuré. Les conditions de sédentarisation prononcées renforcent cet état matérialisé par :

- un déficit de structuration spatiale et temporelle ;
- une maladresse, une incoordination et de mauvaises attitudes ;
- une relation avec autrui perturbée par des troubles affectives marquées.

Ces disfonctionnements trouvent des solutions appropriées dans la pratique régulière et judicieuse d'une EPS sagement proposée.

L'éducation physique c'est en fin la recherche dynamique d'une intervention adaptée aux possibilités de l'enfant, à son milieu par des situations pédagogiques vivantes et attrayantes. Elle développe chez l'enfant une dimension sociale et affective nécessaire à l'équilibre de sa personnalité à travers les variables qui suivent :

- la confiance en soi ;
- la maîtrise de soi ;
- l'esprit d'initiative ;
- l'affirmation de soi ;
- l'intégration à l'environnement ;
- la communication
- la coopération ;
- la compétition ;

C'est compte tenu de l'ensemble des objectifs visés par l'éducation physique que des perspectives vont être dégagées pour permettre à cette discipline d'atteindre ses finalités majeures.

Ainsi, nous tenons à signaler que cette étude, loin d'être un travail exhaustif, ne constitue que l'ébauche d'une question d'éducation au plan nationale que nous souhaitons voir approfondir par des travaux plus rationnels et pointilleux de ceux qui auront le désir d'apporter leur contribution à la résolution de nombreuses difficultés que nous venons d'évoquer.

PERPECTIVES :

Si l'importance de la pratique d'activités physiques et sportives n'est plus à démontrer, il reste donc à savoir que les différents acteurs évoluant dans ce secteur doivent poser les jalons nécessaires pour faire sortir l'enseignement de l'EPS de cette situation préoccupante.

Afin de promouvoir une meilleure intégration de l'EPS en milieu scolaire, les solutions suivantes peuvent être envisagées.

1- Il est admis que plus les conditions matérielles sont défavorables moins les situations d'apprentissage sont favorisées. A cet égard, l'on peut prendre un certains nombre de mesures qui consiste à :

- réfectionner les équipements détériorés ;
- renforcer le matériel didactique existant ;
- mais surtout doter beaucoup plus les établissements élémentaires d'infrastructures sportives.

2 - du point de vue pédagogique : le programme envisagé sera centré sur l'enfant que l'on veut former. Les principes d'élaborations dudit programme s'inspirent d'une :

- logique de progression adaptée aux possibilités de l'enfant ;
- cohérence entre objectif, contenu, enseignement, apprentissage et évaluation.
- mise sur pied de meilleures méthodes pour la pratique de l'activité.

3 – pour que l'EPS soit prise en compte à l'élémentaire, il va falloir :

- apporter un soutien aux services pédagogiques pour les enseignants ;
- évaluer l'EPS comme toutes les autres disciplines d'enseignement ;
- créer un corps d'inspecteurs pédagogiques en «éducation physique et sportive à la base ;
- favoriser la formation pédagogique des instituteurs en EPS ;
- favoriser les animations sportives dans l'enseignement élémentaire ;
- mais surtout créer un corps enseignant d'éducation physique à l'élémentaire.

4 – pour améliorer le développement du sport scolaire et universitaire, on peut préconiser de :

- redynamiser les animations sportives et scolaires par un corps d'élite d'éducateurs sportifs (professeurs et étudiant à L'INSEPS) à l'élémentaire ;
- systématiser l'organisation du sport scolaire.

Ces perspectives ne pourraient contribuer à gagner un pari pour le développement de L'EPS de l'élémentaire au second cycle, que si le Ministère de l'Education Nationale (MEN) mobilise autour de lui tous ceux qui pourraient apporter leur contribution à cette œuvre importante. Parmi eux, nous pouvons citer le Ministère de la jeunesse et des sports, les parents d'élèves et les élèves eux mêmes, car l'ambition est de faire admettre que l'éducation physique et sportive est une discipline indispensable, car fondamentale dans une formation soucieuse de l'équilibre de l'élève sur tous les plans.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Arnauld, P (1981) : le corps en mouvement. Précurseurs et Pionniers de l'éducation physique .Toulouse : Privat
- 2- Cruise B. A quoi sert l'Education Physique et Sportive ? Ed. Revue EPS, 1996
- 3- Diallo A .L'enseignement de l'EPS dans les établissements élémentaires, publics et privés du département de KAOLACK. Analyse et perspectives. Mémoire de Maitrise ès STAPS, INSEPS/UCAD ,2010.
- 4- Faye P M. L'enseignement de l'EPS dans les établissements élémentaires, publics et privés du département de DAKAR. Analyse et perspectives. Mémoire de Maitrise ès STAPS, INSEPS/UCAD ,2009
- 5- Le Boulch J .L'Education par le mouvement, Ed ESF, Paris 1971.
- 6- LeBoulch J. (1984) : Psycho-cinétique et apprentissage moteur sport éducatif. Ed.ESF
- 7- Les Instructions Officielles (I-O) : décret n°79-1165 du 20 Décembre 1979 portant organisation de l'enseignement élémentaire
- 8- Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire (octobre 2000) : L'EP à l'école : de la maternité au CL, cycle1-cycle2 –cycle3.Ed .Revue EPS.
- 9- Parlebas P. Education Physique en Miettes. Ed, Revue EPS, Paris 1967
- 10- Piaget J. Psychologie de l'intelligence, Armand Colin, Paris, 1947
- 11- Raymond T. Que-sais-je ? L'éducation physique, Presses universitaires de France Paris, 1981
- 12- Rousseau JJ. Emile ou l'Education Ed. Garnier Flammarion, Paris, 1966

13- Touré C. Problématique de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire.

Mémoire de Maitrise ès STAPS, INSEPS/UCAD, 2008

Wébographie

www.at-senegal.com/IMG/gif/diourbel.gif

www.ansd.sn/publications SES region.hotmail

Diourbel.org/document/prdi1.pdf

ANNEXES

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET
DU SPORT (INSEPS)

Ce présent questionnaire est destiné à la confection d'un mémoire de Maitrise es-Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, portant sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les établissements élémentaires, publics et privés dans le Département de Diourbel

Tout en garantissant un anonymat à vos réponses, nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Ecole.....

Age.....ans

Sexe : M F

Cours tenus :Nombre d'élèves :

Directeur : Maitre :

1- Connaissez-vous les textes réglementant la pratique de l'EPS à l'école primaire ?

Oui : Non :

Si oui en disposez-vous ?

.....
.....
.....
.....

2- Avez-vous reçu une formation de base pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui : Non :

3- Selon vous, la pratique de l'EPS est –elle effective dans votre établissement Conformément aux textes officiels qui la régissent ?

Oui : Non :

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

4- Vos élèves aiment-ils l'éducation physique ?

Oui : Non :

5- Vos élèves pratiquent-ils l'EPS ?

5.1) Si oui, combien de séance par semaine ?

- une (01) séance :

- deux (02) séances :

- trois (03) séances :

5.2) Quelle est la durée de la séance ?

- 30 mn :

- 45 mn :

- 1 heure :

5.3) Si non pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

6- Quelle méthode utilisez-vous dans votre classe ?

.....
.....
.....
.....

7- Votre école participe-t-elle aux compétitions organisées par
l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (UASSU) ?

Oui Non :

Si non pourquoi ?

.....
.....

L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS DES ETABLISSEMENTS
ELEMENTAIRES PUBLICS ET PRIVES DU DEPARTEMENT DE DIOURBEL :
ANALYSE ET PERSPECTIVES

.....
.....

8- Quelles sont les difficultés qui peuvent se poser pour
l'enseignement de l'EPS dans votre école ?

.....
.....
.....

9- Disposez-vous dans votre école d'une planification mensuelle ou
annuelle pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui : Non :

Justifiez votre réponse.

.....
.....
.....

10- Selon vous, l'EPS est –elle importante en tant que
discipline enseignée à l'école ?

Oui : Non :

Pourquoi ?

.....
.....
.....

11- Dispensez-vous actuellement des cours (leçons) dans votre
école ?

Oui : Non :

Justifiez votre réponse.

.....
.....
.....

12- Depuis que vous enseignez, avez-vous déjà bénéficié de services
ou de soutien pédagogique d'une personne ressource ?

Oui : Non :

Si oui, laquelle ?

- Inspecteur
- Conseiller pédagogique

L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS DES ETABLISSEMENTS
ELEMENTAIRES PUBLICS ET PRIVES DU DEPARTEMENT DE DIOURBEL :
ANALYSE ET PERSPECTIVES

- Directeur d'école
- Autres à préciser

13- Votre école dispose-t-elle d'infrastructures pour la pratique de l'EPS ?

Oui : Non :

Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

14- Votre école dispose-t-elle de matériels pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui : Non :

Si oui, lequel ou lesquels ?

.....
.....
.....
.....

15- Disposez-vous d'une documentation (guide, manuel, livre, etc.) pour l'enseignement de l'EPS ?

Oui : Non :

Si oui, lequel ou lesquels ?

.....
.....
.....
.....

16- Pensez-vous que l'EPS devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compétitions et les examens de fin de cycles élémentaires et/ou pour le passage en classe supérieure ?

Oui : Non :

Si oui pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Si non pourquoi ?

**L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS DES ETABLISSEMENTS
ELEMENTAIRES PUBLICS ET PRIVES DU DEPARTEMENT DE DIOURBEL :
ANALYSE ET PERSPECTIVES**

.....
.....
.....
.....